

<p style="text-align: center;">DOCUMENT DE TRAVAIL FICHE AUTONOMIE</p>
--

La notion d'autonomie revêt des sens multiples, non seulement en fonction des différentes disciplines des sciences sociales, mais au sein même des disciplines. Ainsi, le dictionnaire critique de l'action sociale souligne que "en dehors du champ politique, la notion d'autonomie [est] souvent considérée comme n'ayant pas de réel contenu conceptuel".

Centrale dans le travail social, la notion semble toutefois avoir trouvé un sens unanimement accepté pour des catégories de personnes bien cernées.

Ainsi, l'objectif d'autonomie dans le cadre de l'allocation personnalisée pour l'autonomie semble défini : il s'agit, pour des personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs mouvements, de dépendre le moins possible d'autres personnes pour réaliser les actes de la vie courante.

On appréhende aussi de mieux en mieux le processus d'autonomisation des jeunes par la passation d'une série d'étapes (décohabitation du logement parental, obtention d'un emploi en CDI, mise en couple) qui détermine le passage à l'âge adulte.*

Par ailleurs, les acteurs du travail social développent des objectifs et des pratiques variés dans le champ de l'autonomie :

- d'accompagnement vers l'autonomie pour des personnes vulnérables (« blessées au sens latin du terme) ou des familles à l'occasion d'événements sollicitant une attention : naissance, séparation.
- De maintien dans l'autonomie pour des personnes en perte de celle ci (personnes âgées ou atteintes de maladies)
- De compensation à une autonomie altérée pour des personnes porteuses de handicaps ou de maladies chroniques.

Le modèle de protection sociale fondée sur le principe de la « compensation » est sans doute marqué par des mutations qui invitent à réfléchir à la question suivante :

Dans l'environnement actuel du travail social, quels sont les leviers et les freins dans l'accompagnement des individus vers l'autonomie ?

- liés au développement des dispositifs nouveaux, des schémas (schémas autonomie « logement d'abord », rSa...)
- liés à la spécialisation des équipes (réfèrent rSa, AVDL...)
- liés aux modalités de l'intervention (individualisation du travail, intervention collective, développement social local...)
- liés à la polyvalence (globalité de la prise en charge ?)

Des besoins nouveaux de formation, des partenariats nouveaux, voire innovants et des formes d'interventions nouvelles sont-elles mises en œuvre pour favoriser l'accompagnement à l'autonomie ?

- insertion dans la vie ordinaire
- complémentarité avec d'autres champs métiers
- articulation entre professionnels et bénévoles, et aidants familiaux...

Contribution :

- R.DUCLA
- F.TULEU